

LES ASSOCIATIONS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Force vive de notre pays, les associations jouent un rôle **essentiel** à la **cohésion sociale**. Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète au quotidien et au plus près des besoins. Elles animent les territoires, créent du lien, promeuvent une **citoyenneté active** et contribuent au dynamisme économique.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les assos c'est

165.000 associations

237.000 salariés (10,4% de l'emploi privé)

1.700.000 bénévoles

83,5 % des structures de l'ESS

Sociale, économique, politique et environnementale, **l'énergie des associations** contribue significativement au développement socio-économique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Positionnées sur des **enjeux prioritaires pour l'avenir** (protection de l'environnement, éducation, prévention des risques sanitaires, solidarité internationale ou encore l'accompagnement des personnes âgées et dépendantes..), les associations demeurent **précurseurs** sur l'ensemble de ces sujets. Principale composante de l'Économie sociale et solidaire (80% des structures de l'ESS sont des associations), elles renouvellent les manières d'entreprendre et mettent **l'humain au cœur de l'économie**.

Nos associations sont indispensables à la vitalité de la région.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes est leur porte-voix.

Créé en 1992, **Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes** regroupe 12 coordinations représentant les secteurs du tourisme social, de la jeunesse et de l'éducation populaire, des épiceries sociales et solidaires, du sport, de l'environnement, du développement des territoires ruraux, du sanitaire & social et de la culture.

Nos missions :

- **Représenter** les associations dans toutes les instances régionales essentielles pour leur développement.
- **Promouvoir** une vie associative fidèle à l'intérêt général, sans finalité lucrative.
- **Défendre** des valeurs du monde associatif telles que la solidarité, la participation citoyenne, l'engagement, le vivre et faire ensemble : l'humain.
- **Accompagner et soutenir** les associations pour faire face aux multiples mutations à l'œuvre.
- **Coopérer**, en développant des partenariats, avec les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs, notamment sur le terrain de l'économie sociale et solidaire.

Les différentes coordinations membres du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes œuvrent collectivement à **évaluer et définir** la place des associations dans la société française. Nous travaillons ensemble pour la **reconnaissance du monde associatif** en tant que corps intermédiaire à part entière par les pouvoirs publics. Nous croyons que **le dialogue civil** est essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités.

La richesse de la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes réside dans la diversité de ses organes au service d'une même cause : **l'intérêt général**.

